

# CERTIFICAT NATIONAL DE COMPÉTENCE DE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

## MENTION « MESURE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS » MJPM

### Objectif

**Conduire** les candidats à l'obtention du CNC de mandataire judiciaire à la protection des majeurs (mention MJPM) en formant des professionnels capables d'assurer une protection juridique adaptée et humaines des personnes majeures vulnérables.

### Conditions d'accès à la formation

- Avoir plus de 25 ans
- Être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 5
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans un des domaines nécessaires à l'exercice de la fonction de MJPM (gestion juridique / gestion fiscale / gestion patrimoniale / protection et aide à la personne)

### Programme

Le contenu détaillé des modules de formation est défini dans l'annexe I de l'arrêté du 02 janvier 2009 paru au JO du 15 janvier 2009 - (NOR : *MTSA0900276A*)

#### Domaine de formation 1 : Juridique

- Module 1.1 - Droits et procédures
- Module 1.2 - Le champ médico-social

#### Domaine de formation 2 : Gestion

- Module 2.1 - Gestion administrative et budgétaire
- Module 2.2 - Gestion fiscale et patrimoniale

#### Domaine de formation 3 : Protection de la personne

- Module 3.1 - Connaissances des publics et des pathologies liées à la dépendance
- Module 3.2 - Relation, intervention et aide à la personne

#### Domaine de formation 4 : Le MJPM

- Module 4.1 - Les contours de l'intervention et ses limites
- Module 4.2 - Les relations avec le juge et l'autorité judiciaire
- Module 4.3 - Déontologie et analyse des pratiques

### Certification

Chaque domaine de formation est validé indépendamment des autres, sans compensation de notes.

Un domaine de formation est validé lorsque tous les modules de ce domaine sont validés.

La formation est validée lorsque tous les domaines de formation sont validés.

Les modules 1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1 et 3.2 sont validés par une épreuve écrite de type : cas pratique, questions à réponse ouverte, courte, rédactionnelle, à choix multiples et/ou travaux de groupe

Le domaine de formation 4 « Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs » est validé sur production d'un travail personnel qui fera l'objet d'une soutenance devant un jury de validation.

### Modalités de formation

Dossier d'inscription disponible sur demande au 05-56-24-49-39 ou sur notre site internet [www.apdhes.fr](http://www.apdhes.fr)

300 heures de théorie  
350 heures de stage pratique

inter sur PESSAC

Du **1<sup>er</sup> octobre 2026** au  
**25 juin 2027**

4 350 € par participant  
+ 80 € de frais d'étude de  
candidature et de sélection

### Dispenses et allègements

Un protocole de dispense et d'allègement a été prévu  
Renseignements sur demande

### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques  
Exposé interactif avec les participants faisant appel à leurs connaissances et expériences  
Exercices d'application

### Intervenants

Équipe pluridisciplinaire de professionnels du secteur social et juridique

### Sanction de la formation

Certificat National de Compétence délivré au nom de l'État à l'issue de la formation (sous réserve d'avoir validé la totalité des modules de formation)

### Contact

05-56-24-49-39  
mrey@apdhes.fr

### Référence

2.4.